



La Chambre Nationale des Propriétaires se déploie partout en France

Créée en 1872, historiquement implantée en Ile-de-France, la Chambre Nationale des Propriétaires, qui **représente 120 000 lots sur le marché immobilier, est la 1ère association de défense et de services pour les propriétaires et copropriétaires.**

Déjà présente en Normandie, Rhône-Alpes et Côte d'Azur, **l'objectif de la Chambre est de couvrir les 13 régions métropolitaines** et d'assurer un maillage efficace pour répondre au mieux à un besoin de proximité.

Des spécialistes (avocats, architectes, notaires...) exerçant localement et ayant connaissance des spécificités régionales **seront en charge d'apporter des solutions concrètes aux différentes problématiques rencontrées par les adhérents :**

- information, conseil et aide sur le plan juridique, fiscal et technique par le biais de supports d'information, de documents pré-établis, de conférences et de formations ;
- avantages tarifaires et conditions préférentielles auprès des partenaires (ex : Orange, Barnes, Citya, Antargaz...);
- représentation des adhérents et défense de leurs intérêts auprès des pouvoirs publics.

Elle met également à disposition de ses adhérents un nouveau site chdp.asso.fr où figurent notamment des informations générales triées et fréquemment remises à jour, ainsi qu'un espace adhérent permettant de :

- suivre son activité (consultation...),
- pouvoir s'inscrire aux conférences ou aux formations,
- acheter des baux ou formulaires,
- bénéficier des offres des partenaires (Orange, Barnes, Citya...)
- consulter en ligne la revue de l'habitat.

De nouvelles fonctionnalités viendront prochainement enrichir ce nouvel espace adhérent.

www.chdp.asso.fr